VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées et de valeur dans le Premier District

Portants les Nos. municipaux 1605 et 1607 rue Dryades entre les rues Euterpe et Terpsichore

Avec le No. municipal 1910 rue Terpsichore, entre les rues Dryades et Remparts

Frank Vatter vs Eugene F. Buhler

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 108,184—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, étnat une partie du lot original désigné par le No. Sept de l'Ilet borné par les rues Dryades, Terpsichore, Euterpe et Remparts (autrefois Hercules), sur un plan dressé par J. Pilié, daté le 20 juillet 1840, et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Dryades, sur soixante-deux pieds de profondeur, borné à l'arrière par une allée de trois pieds de large qui aboutit à la rue Terpsichore, pour l'usage en commun de Thomas Glaser et ayant-droit, et de Mme Catherine Stumpf, propriétaire du restant du dit lot No. 7 et ses ayant-droit.

2e. Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le même ilet que la propriété décrite ci-dessus et mesurant, plus ou moins, trente-et-un pieds, trois pouces et cinq lignes de face à la rue Terpsichore, soixante-cinq pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dryades, et de là à angle droit, deux pieds sept pouces vers la rue Remparts, et de là, une ligne parallèle à la rue Remparts, dix-sept pieds, deux pouces et cinq lignes, et trente-deux pieds, dix pouces et cinq lignes à l'arrière, avec droit de voie sur une allée de deux pieds sept pouces de large, faisant face à la rue Terpsichore, commune à ce lot et celui contigu, vendu par le capitaine Stumpf à Vandregliff Glass.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour le demandeur.
mai 16 20 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Quatrième District, consistant de

Une maison cottage simple, portant le numéro municipal 3214, rue Laurel, et deux maisons double cottage, portant les numéros municipaux 3216-3218 et 3220-3222 rue Laurel, entre les rues Plaisant et Harmony.

Chacun de ces trois cottages doit être vendu séparément, avec la portion de terrain qui correspond à chacun d'eux, d'après les mesures de terrains données sur des plans qui seront exposés à la Bourse des Propriétés Foncières.

LEONARD C. VACHER vs EUGÈNE F. BUHLER

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,160 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots et demi de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés sous les lots Nos. Neuf, Dix et Onze et la moitié du lot No. Huit, dant l'Ilet No. 89 (autrefois No. 7), borné par les rues Pleasant, Harmony, Laurel et Annonciation, sur un plan dessiné par B. Buisson, daté du 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire dans cette ville. D'accord avec le dit plan, cette propriété touche et mesure comme suit, lots Nos. Neuf, Dix et Onze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de La rue Laurel sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, mesure américaine, et le dit demi-lot No. 8, étant la moitié du No. Huit contigu au lot No. Neuf, le dit lot No. Huit mesurant trente pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant, au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
STAFFORD & ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
mai 16 19 22—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de biens fonciers du Sixième District, de valeur et améliorés, désignés par le numéro municipal 3140, rue Robert, au coin de la rue Peters (dans l'ilet de la rue Barrett et la limite de Rickerville), en 3 lots de terrain.

Security Building and Loan Association vs. Peter Betz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,394 — En En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juin 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations y appartiennent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y dépendent et appartiennent en quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 710, borné par les rues Robert, Barrett, Peters et la limite de Rickreville, désigné sous les numéros huit, neuf et dix, sur un croquis annexé à un acte de vente passé devant E. Commagère, ancien notaire, le 14 septembre 1893; d'après lequel les dits lots se touchent mesure chacun trente pieds de face à la rue Robert, sur une profondeur de cent pieds. Le lot dix formant le coin des rues Robert et Peters.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK, Avocats pour la demanderesse.
mai—6,9,15,22,29 juin—5,11

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Septième District, portant le numéro municipal 7506, rue Zimple, entre les rues Cherokee et Hillary.

Benjamin C. Rea vs. Metropolitan Building Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,400 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, désigné par les numéros Dix-huit et Dix-neuf, dans l'Ilet No. 125, borné par les rues Zimple (autrefois Hope), Hillary, Elm (autrefois Troisième) et Cherokee (autrefois Clinton), sur un plan de H. W. W. Reynolds, voyer, daté du 28 mai 1906, et annexé à un acte passé devant E. Vidrine, notaire, le 7 juin 1906, d'après lequel croquis les deux lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No. 19 étant plus rapproché et à une distance de trente-deux pieds six pouces de la rue Cherokee.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
mai 29—juin 5 12 19 26—juillet 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts, etc., dans des successions, réclamations, etc.

Oscar Schreiber vs. Bernard C. Von Schlemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,732 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

I.—Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Bernard C. Von Schlemmer, dans et à la succession de son père, le feu Bernard Von Schlemmer, No. 88,610 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et dans la succession de sa mère, la feue Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, comme héritier ou créancier, ou incluant ses droit, titre et intérêts dans la propriété décrite ci-après:

Un certain lot de terre avec améliorations, désigné par le numéro 1560 avenue N. Claiborne, et consistant d'un matériel de boulangerie, mulets, chevaux, voitures, toutes les installations d'une boulangerie, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 632, borné par l'avenue Claiborne, les rues St-Bernard, Robertson et Laharpe et une allée mesurant 48 pieds sept pouces de face à l'avenue Claiborne sur une première profondeur, sur une allée à l'arrière, du Marché, de quatre-vingt-neuf pieds six pouces, de là s'élargissant à angles droits vers la rue St-Bernard de quatre pieds et quatre lignes, et alors, une seconde profondeur de quarante-quatre pieds neuf pouces sur la ligne du lot No. 3 et sur l'autre côté, vers la rue Laharpe, il a une première profondeur de quatorze pieds, deux pouces et deux lignes sur une ligne perpendiculaire à l'avenue Claiborne, et de là une deuxième profondeur sur une ligne oblique s'ouvrant vers la rue Laharpe de quatre-vingt-cinq pieds quatre pouces, et a une largeur à l'arrière de quatre-vingt-quatre pieds cinq pouces, qui est aussi une ligne oblique, et est composée du lot No. 4 et du lot No. 5 B, sur deux croquis de A. de Armas, en date du 11 juin 1887. Une autre portion de terre ,immédiatement à l'arrière de celle décrite ci-dessus, étant l'arrière portion des lots Nos. 2, 3 et 4 du dit Ilet No. 632, et mesure soixante-quatre pieds et deux lignes à l'arrière des lots Nos. 2, 3 et 4, la dite ligne étant à une distance de cent dix pieds, trois pouces de l'avenue St-Bernard et finissant à un point du côté de l'avenue Claiborne, du lot 4 à une distance de 111 pieds 9 pouces de l'avenue St-Bernard, sur une profondeur de soixante pieds sur le côté de la rue Robertson, et soixante pieds sur le côté de l'avenue Claiborne, ayant soixante-quatre pieds six pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Laharpe, et à une distance de cent soixante-dix pieds trois pouces de l'avenue St-Bernard, sur le côté de la rue Robertson et finissant à un point de cent soixante-et-onze pieds neuf pouces distant de l'avenue St-Bernard et du côté de d'avenue Claiborne, le tout devant apparaître plus clairement sur le croquis fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil, de 10 mars 1899, annexé à un acte passé devant John W. Duffy, en date du 26 juillet 1902.

II.—Les réclamations contre la succession de Bernard Von Schlemmer, représentées par deux billets, l'une datée du 12 juin 1901, avec 8 pour cent depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cents soixante-dix dollars, et l'autre, en date du 13 novembre 1905, avec 8 pour cent d'intérêt depuis la date jusqu'au paiement, étant le principal la somme de cinq cent dollars, le tout selon les comptes provisionnels et final, et le jugement rendu en cette affaire dans la dite succession de Bernard Von Schlemmer.

III.—Aussi, toutes les demandes, de quelque sorte et nature qu'elles soient, contre la succession de Mme Geneviève Gourgue, veuve de Bernard Von Schlemmer, No. 106,021, comme héritier ou comme créancier, et contre tous les fonds qui lui reviennent dans le partage final, devant Bus. Rouen, notaire, selon l'ordre rendu dans l'affaire de Bernard Celestin Von Schlemmer et als. vs. Succession de Mme Geneviève Von Schlemmer, No. 106,526 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
OSCAR SCHREIBER, Avocat pour le demandeur.
mai 22 23 29—juin 5 12 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus et accessoires, etc., d'un magasin de nouveautés et de meubles. 1 coffre-fort en fer.

Morriss Aronson vs. Casper Termini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,706 — En vertu d'un ordre de vente en date du 1er juin 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le LUNDI, 15 juin 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-512, rue Chartres, le contenu, meubles, vitrines, existences, etc., d'un magasin de nouveautés et de meubles. Déménagés à mon magasin, selon inventaire dans nos dossiers. Aussi, un coffre-fort en fer et un grand assortiment de feux d'artifice.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
TEISSIER & TEISSIER, Avocats pour le demandeur.
juin 2 9 15

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Septième District, améliorée, portant le numéro municipal , rue Joliet, dans l'Ilet Leonidas, Pritchard et Apricot (deux lots de terre).

Equitable Homestead Association vs. Louis Haseman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,666 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant de quelque manière, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 410, borné par les rues Leonidas, Joliet (autrefois Jefferson), Pritchard et Apricot (autrefois Douzième), désigné par les lettres S et T sur un croquis privé annexé à un acte d'achat par les demandeurs ci-nommés, d'après lequel croquis les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Joliet (autrefois Jefferson), la même largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent cinquante pieds deux pouces entre lignes parallèles. Le dit lot S est composé de la totalité du lot désigné par le numéro six et de l'extrême arrière du lot désigné par le numéro Onze, et le lot T est composé de la totalité du lot désigné par le numéro cinq et l'extrême arrière du lot désigné par le numéro Vingt-quatre sur un croquis annexé à un acte de vente par J. Paul Hecker à Mme A. A. Wald, passé devant Fred Deibel ,notaire, le 23 mars 1897.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 30—juin 5 12 19 26—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano "Wurlitzer" de valeur.

Philip Werlein, Ltd., vs. Mlle Annie West.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,302 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le JEUDI, 11 juin 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon magasin, Nos. 508-512 rue Chartres:

1 piano "Wurlitzer."

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MERRICK, GENSLER & SCHWARTZ, Avocats pour le demandeur.
mai 30—juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, sur le chemin Gentilly. Terrains mesurant 134' 6" sur le chemin Gentilly, sur 18 arpents de profondeur.

Frank B. Twomey vs. George W. Bertonière.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,197 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situé sur le chemin Gentilly dans le Troisième District de cette ville, mesurant, plus ou moins, cent trente-quatre pieds six pouces de face au chemin Gentilly, sur dix-huit arpents de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Louis Moustier ou ayant-droit, et d'un autre côté par le reste de la propriété de Mme Eva Hess, léguée à Jules Robin, étant composée de la totalité du lot original désigné par la lettre A, et d'une partie du lot B sur le plan annexé à un acte du 7 février 1877 devant A. Doriocourt, feu notaire. Les dits lots A et B étant une partie des lots originaux 50 et 51 sur un plan de de Armas, déposé parmi les archives de E. Barnett, feu notaire, comme plan No. 7.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
mai 16 19 22 29—juin 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, portant le numéro municipal 2228 rue Dryades, entre les rues Philip et Jackson.

John D. Schumacher vs. Pine Grove Realty Company, Incorporée.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,099 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades (autrefois Carroll), Baronne (autrefois Coffee), Philip et Jackson, désigné par la lettre B sur un croquis d'arpentage par L. J. Fremeaux, ingénieur civil, daté le 4 mars 1892, et annexé pour référence à l'acte de vente devant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, daté le 22 mars 1892. Le dit lot mesure trente-et-un pieds et quatre lignes de face à la rue Dryades, la même largeur à l'arrière, par cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING, Avocat pour le demandeur.
mai 1 8 15 22 29—juin 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Julius Lapine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 26,797 — Division A — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de Jules Lapine, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier
M. D. DIMITRY, C. T. STARKEY, Avocats.
01 mai—juin 4 9

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

D'une grande propriété de valeur et de gros rapports, améliorée,

DANS LE QUATRIÈME DISTRICT,

comprenant un

llet entier, borné par le chemin Félicité et les rues St-André, Freret et Sud Robertson, mesurant: 163' 4" x 266' 5" 5"', 259' 10" 7"' x 139' 9" 3"', toutes plus ou moins, avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., portant les numéros municipaux 2400, 2402, 2406, 2408, 2410, 2412, 2414, 2418, chemin Félicité, 2411, 2413, 2415, 2417, 2419, 2421, 2423, 2425, 2427, rue St-André, 1800, 1802, 1804, 1806, 1810, 1812, 1814, 1818, rue Sud Robertson, dans l'affaire de

Achille E .Bougere vs. Oscar G. Keller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,532 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de voie, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque manière, dans le Quatrième District de cette ville, borné par le chemin Félicité et les rues St-André, Freret (autrefois Jacobs), et South Robertson (autrefois Locoust ou Solis), mesurant plus ou moins cent soixante-trois pieds et quatre lignes de face à la dite rue Freret (autrefois Jacob), deux cent soixante-six pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue St-André, et deux cent cinquante-neuf pieds, dix puoces et sept lignes de face au chemin Félicité, et cent trente-neuf pieds, neuf pouces et trois lignes de face à la rue South Robertson (autrefois rue Locust, ou Solis). Le dit ilet est désigné par le numéro 350, et est divisé en treize lots de terre numérotés du numéro un au numéro treize, inclus, sur un plan topographique fait par H. C. Brown, député voyer de ville, le 26 janvier 1910, annexé pour s'y référer à un acte de vente passé devant Wm. J. Formento, notaire, le 5 mai 1910, enregistré dans le livre du bureau de cour No. 232, folio 588.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépot de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
TEISSIER & TEISSIER, Avocats pour le demandeur.
mai 23 24 30—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal — rue Scott, au coin de la rue Saint-Pierre (dans l'ilet des rues Toulouse et Pierce).

Suburban Building and Loan Association vs. Frank P. Luccia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,356 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situés dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Scott, Saint-Pierre, Pierce et Toulouse, lesquels lots sont désignés par les numéros un et deux, et mesurant comme suit: Le lot un a trente pieds de face à la rue Scott, vingt-neuf pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Saint-Pierre, cent vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 2 parallèle avec la rue St-Pierre, et cinquante-sept pieds, un pouce et sept lignes dans le fond sur une ligne oblique. Lot No. 2 a trente pieds de face à la rue Scott et touche le lot No. 1, cent-vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 1, cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 3, parallèle à la rue Saint-Pierre, trente-six pieds, huit pouces et quatre lignes à l'arrière sur une ligne oblique, sur le côté du lot No. 1, et plus une largeur de dix pieds, huit pouces et sept lignes, parallèle à la rue Scott; le tout d'accord avec un croquis de E. Pilié, député voyer de ville, daté du 2 octobre 1896, appendu à un acte passé devant A. Doriocourt, notaire, le 17 novembre 1896.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
mai 15 16 19 22 29—juin 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Troisième District, portant le numéro municipal 1320 Avenue Saint-Bernard, entre les rues Marais et Villeré.

Mme M. Rojas vs. Pine Grove Realty Co., Inc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,206 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 503, borné par l'avenue St-Bernard et les rues Columbus, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par S. O. de l'Isle, architecte, daté le 29 avril 1914, et annexé au writ dans le procès ci-dessus, le dit lot A se composant des lots désignés par les Nos. 15 et 6 d'un plan de A. D'Hemecourt, voyer, daté le 18 septembre 1856, annexé à un acte devant E. P. Lacoste, notaire, daté le 24 septembre 1856. Le dit lot A, a une distance de cent trente neuf pieds neuf pouces à partir du coin des rues Marais et avenue St-Bernard, mesure trente pieds de face à l'avenue St-Bernard, trente pieds et une ligne de largeur à l'arrière, cent trente-huit pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur, sur la ligne de côté dans la direction de la rue Marais, et cent trente-huit pieds, dix pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté dans la direction de la rue Villeré.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
CHARLES LOUQUE, Avocat pour la demanderesse.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 3 4

L'ABEILLE

A LA

RUCHE

A nos Lecteurs

Pour se maintenir à la hauteur de la nouvelle mission que

L'ABEILLE

s'est imposée elle a consenti d'énormes sacrifices pour aller puiser à la Ruche tout le miel des dernières nouveautés.

Elle a donc le plaisir d'annoncer à ses nombreux lecteurs que par suite d'arrangements déjà conclus

L'ABEILLE

sera en mesure de fournir journellement une

COPIE FRANÇAISE DES NOUVELLES RÉCOLTÉES

et distribuées par la Presse Associée Américaine,

Source inépuisable d'informations journalières